



OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE
NATUREL DU MARAIS POITEVIN

Evolution de la biodiversité en Marais poitevin

> NOVEMBRE 2014



Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin



Etablissement public
du Marais poitevin



NATURA 2000



Parc
naturel
régional
du Marais poitevin



Le Marais poitevin est une zone humide aménagée, façonnée par l'homme depuis des siècles. Ses caractéristiques hydrauliques, géomorphologiques ou simplement sa position géographique lui confèrent une richesse biologique exceptionnelle.

De sa façade atlantique, avec les milieux dunaires et les vasières, en passant par les marais desséchés ouverts et les marais mouillés bocagers, le marais abrite des espèces et habitats emblématiques au niveau national et européen.

La préservation de ce patrimoine est un enjeu majeur pour le territoire. Tant au niveau local que national, des moyens importants sont mobilisés par les collectivités et l'Etat pour sauvegarder et valoriser les ressources naturelles du marais.

Ces dernières années, cette stratégie s'est concrétisée par la mise en place de protections réglementaires ou contractuelles, par de multiples actions de restauration d'habitats mais aussi par le renforcement de la gouvernance sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. De nombreux acteurs, historiques ou plus récents, sont engagés pour gérer la zone humide. C'est le cas du Parc naturel régional du Marais poitevin et de l'Etablissement public du Marais poitevin qui œuvrent chacun à leur niveau en faveur de la connaissance et de la conservation de la biodiversité.

C'est en 2004 que l'Observatoire du Patrimoine Naturel a été lancé. Il a le double objectif d'évaluer les richesses biologiques du marais et d'en suivre l'évolution. Il réunit les acteurs du territoire et constitue pour les politiques un outil d'évaluation de l'action publique.

Cette veille et la diffusion des connaissances sont primordiales pour que nous, élus, techniciens ou simples citoyens, mettions au cœur de notre action la préservation de notre patrimoine naturel.

Yann Héлары

PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN



Sommaire

- 3 L'Observatoire du Patrimoine Naturel
- 4 Présentation du Marais poitevin et de ses habitats
- 8 Invertébrés
- 10 Poissons
- 12 Amphibiens reptiles
- 14 Avifaune
- 18 Mammifères
- 20 Espèces exotiques envahissantes
- 21 Conclusion

AVERTISSEMENT

Cette plaquette présente une partie des résultats des travaux réalisés dans l'Observatoire. Si ce document ne peut être exhaustif, il présente néanmoins une somme importante d'informations sur les habitats et les espèces les plus remarquables. L'ensemble des travaux de l'Observatoire est disponible auprès du Parc et sur le site internet <http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/>

Qu'est-ce que l'Observatoire du Patrimoine Naturel (OPN)

L'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin est un outil qui a pour ambition de fédérer et harmoniser l'ensemble des suivis biologiques sur la zone humide du Marais poitevin et les zones de bordures (littoral, plaines et bocages). Ce projet est né de la volonté d'acteurs du territoire, à l'occasion de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 en 2003.

OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS



À l'échelle de ces 250 000 ha, il est impossible de suivre toutes les espèces et les habitats. C'est pourquoi, il est défini des "indicateurs", qui peuvent être des espèces communes, rares, etc.

OBJECTIFS

- > Connaître et suivre la composition et la répartition des espèces et des habitats.
- > Evaluer la pertinence des outils de gestion de la zone humide.
- > Partager et restituer l'information auprès des acteurs du territoire.

FONCTIONNEMENT

Le Parc est la structure coordinatrice de l'Observatoire. Il collabore, à ce jour, avec une trentaine de partenaires locaux, organisés en pôles thématiques :

Flore - Habitats, Amphibiens - Reptiles, Mammifères, Avifaune, Entomofaune, Poisson, Espèces exotiques envahissantes.

En 2008, les principaux partenaires de l'OPN se sont fédérés en signant une charte qui institutionnalise la participation des organismes et l'usage des données.

DIFFUSER L'INFORMATION

Les résultats des inventaires biologiques sur le marais sont restitués principalement par :

- > Le site internet, véritable outil de découverte de l'OPN : <http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr>, qui permet de télécharger tous les rapports disponibles.
- > La journée annuelle de présentation des résultats de l'Observatoire qui regroupe plus de 100 professionnels du marais.
- > Des réunions auprès de différents acteurs, Natura 2000, agriculteurs, etc.



Le Marais poitevin et ses habitats

LE MARAIS POITEVIN



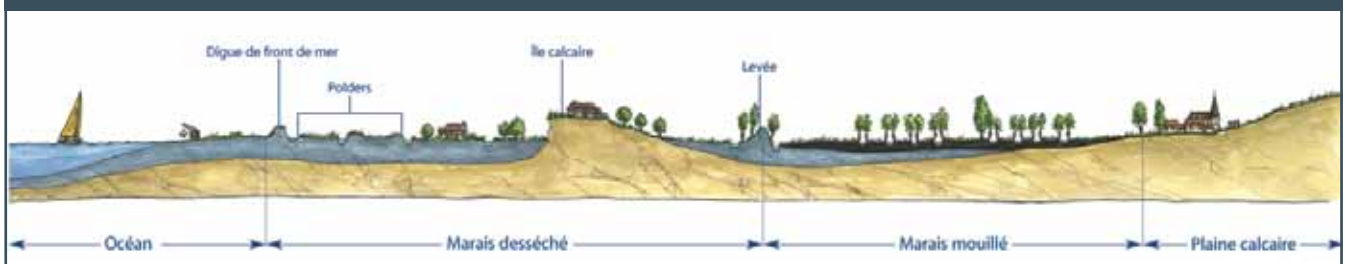
LE MARAIS POITEVIN, UN ESPACE AMÉNAGÉ

Il est la zone humide la plus vaste des marais de l'ouest avec une superficie de près 107 000 hectares (avec sa façade maritime). Il s'étend sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres) et sur deux régions (Pays de la Loire et Poitou-Charentes).

Cette vaste zone humide est le résultat du comblement du golfe dit "des pictons" et des travaux d'assèchements. Depuis le Moyen-Age, l'homme s'efforce d'aménager la zone humide. Les actions entreprises ont abouti à la création de différents types de marais en fonction de la contrainte hydrique.

A partir du XXI^e siècle, les marais desséchés apparaissent avec l'édification de digues pour protéger les terres des crues et des remontées marines. Ils sont aménagés en vastes parcelles ouvertes, avec un réseau de canaux et fossés pour évacuer l'eau de pluie vers la mer. Les marais mouillés, situés en amont, ont pour vocation d'être des zones d'expansion des crues. Ils seront majoritairement aménagés à partir du XIX^e siècle avec un réseau hydraulique dense, entourant de petites parcelles bocagères, plantées de frênes, d'aulnes et de peupliers en pourtour.

COUPE SCHEMATIQUE DU MARAIS POITEVIN



Les témoins de l'ancien golfe dit "des pictons" sont encore visibles par la présence des îles calcaires en marais desséchés et au-delà des digues de front de mer les vasières et prés salés de la baie de l'Aiguillon et de l'estuaire du Lay.

De part et d'autre de la baie, des falaises calcaires et un cordon dunaire constituent la façade maritime du Marais poitevin.

UNE ZONE HUMIDE SOUS INFLUENCE...

La physionomie actuelle du Marais poitevin découle de la complémentarité des facteurs naturels et anthropiques.

L'évolution géomorphologique de la zone humide, la position géographique le long de la façade atlantique, la pédologie, le climat sont autant de paramètres qui influent sur la présence et la répartition des espèces. Si le Marais poitevin s'inscrit dans l'aire biogéographique atlantique, caractérisée par un climat océanique, il est à noter la présence de certaines espèces (amphibiens, libellules, etc.) qui indiquent aussi une influence méditerranéenne.

Les actions anthropiques du XI^e siècle à aujourd'hui, ont modifié la zone humide et façonné les paysages. La gestion de l'eau et les pratiques agricoles influencent la répartition de nombreux habitats. Ces deux paramètres se sont modernisés au cours des siècles et ne permettent plus la



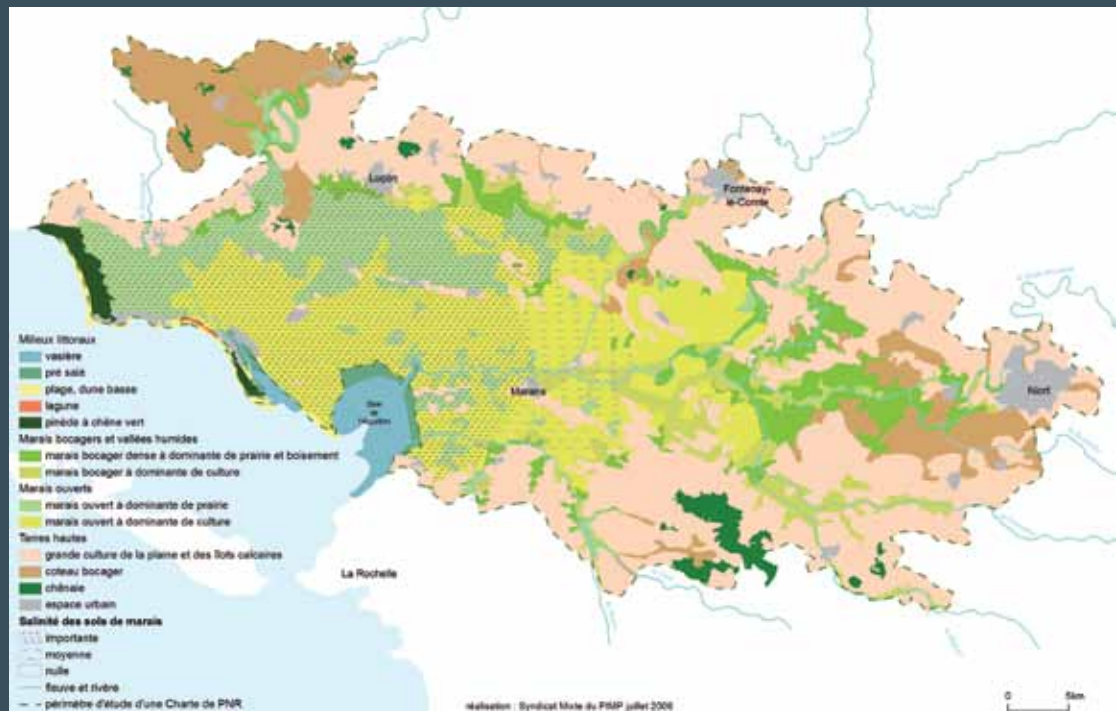
présence de certains habitats ou espèces (hydromorphie insuffisante des sols par un niveau d'eau trop bas en fin d'hiver, fauche précoce, etc.).

DES UNITÉS ÉCOLOGIQUES DIVERSIFIÉS

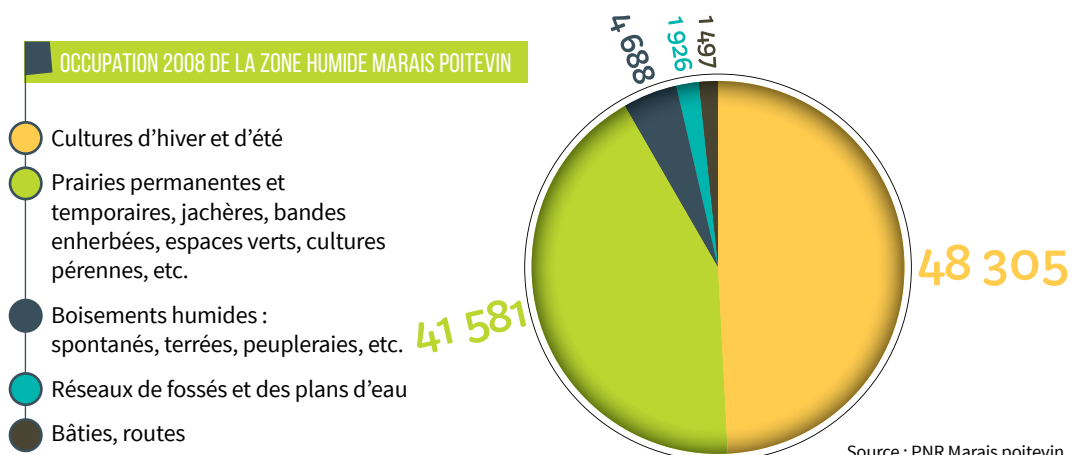
UNITÉS ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGÈRES DANS LE MARAIS POITEVIN

Les grandes entités de marais se déclinent en 12 unités écologiques et paysagères, qui s'organisent suivant trois paramètres : un gradient de salinité décroissant d'ouest en est, la pédologie et la gestion anthropique de l'eau et de l'usage du sol.

Sur sa façade maritime, les vasières et prés salés sont sous influence marine. Les marais desséchés de l'ouest sur bri (argile marine) présentent une salinité résiduelle, alors que les marais mouillés orientaux sur sol tourbeux sont doux.



En complément à l'occupation du sol de la zone humide de 2008, détaillée dans le graphique ci-contre, le marais abrite 110 ha de roselières à phragmites (source OPN 2004), 3 752 ha de milieux dunaires et 5 700 ha de vasières et prés salés (source IAAT FMA 1999).





DES HABITATS SOURCE DE BIODIVERSITÉ

Les espèces animales et végétales se répartissent au sein des grandes unités écologiques.

La mosaïque d'habitats permet la présence de 150 espèces de faune et de flore protégées par les directives européennes et 25 habitats dont 4 prioritaires : les pelouses sèches, les lagunes côtières, les boisements d'aulnes et de frênes, les dunes grises.

En 2009, 409 espèces végétales d'intérêt patrimonial étaient recensées dont 1 espèce d'intérêt européen, 20 espèces protégées au niveau national, 63 au niveau régional et toutes les autres inscrites sur listes rouges.

La richesse biologique du Marais poitevin s'appréhende avec les autres marais atlantiques ainsi qu'avec les territoires limitrophes comme le bocage vendéen et deux-sévrien, la plaine céréalière et les massifs forestiers de Mervent-Vouvant (85) et de Benon (17).



- > Iris batard
- > Marsilée à 4 feuilles
- > Euphorbe des marais

LA BAIE ET LA POINTE SABLEUSE DE L'AIGUILLON-SUR-MER

“Les cordons dunaires, les vasières et prés salés offrent des habitats naturels d'intérêt européen riches en biodiversité.

C'est aussi une étape de repos et d'alimentation incontournable en hiver pour plus de 80 000 oiseaux migrants.”



LES PRAIRIES SUBSAUMÂTRES

“Vastes étendues de prairies humides avec des microreliefs caractéristiques qui offrent des dépressions humides appelées baisses et des replats exondés appelés belles. La plupart des espèces végétales protégées du Marais poitevin s'y concentrent, comme la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse, la Gratiolle officinale, etc.”



LES MARAIS BOCAGERS ORIENTAUX

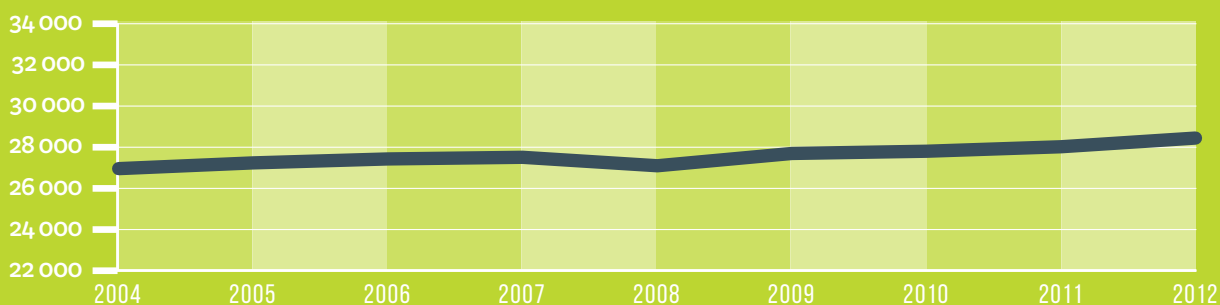
“Si l'entrelacs des canaux et petites parcelles charme nombre de visiteurs, les prairies douces de ces milieux sont moins rares à l'échelle européenne. Les boisements humides qui y évoluent sont par contre d'intérêt prioritaire.

Les espèces remarquables sont notamment le Martin-pêcheur, la Rosalie des Alpes et le Cuivré des marais.”

COMMENT ÉVOLUENT LES SURFACES DE PRAIRIES PERMANENTES DU MARAIS POITEVIN

Au long des années 1970-1980, l'évolution des techniques agricoles et des choix de production ont modifié le faciès de l'agro-écosystème de la zone humide. Cette mutation, motivée par des arguments macro et microéconomiques, ainsi que par des politiques publiques, ont encouragé le labour et le drainage des prairies. À la fin des années 90, 55% des prairies naturelles ont disparu au profit de cultures. Les mesures agri-environnementales (MAE) ont commencé à enrayer le processus dès 1991 et plus récemment l'éco-conditionnalité de la PAC. Depuis 2004, les surfaces de prairies permanentes dans la zone humide, se stabilisent. En 2009, 24 335 ha de prairies et prés salés étaient sous contrat MAE. Le parc a effectué des relevés phytosociologiques sur 150 prairies pour comparer les cortèges floristiques entre 1993 et 2010. Les analyses, réalisées par l'université de Rennes, démontrent une relative stabilité des cortèges floristiques. Au-delà des MAE, la préservation de la qualité des prairies est dépendante du maintien de l'élevage et de la présence d'eau dans les dépressions humides des prairies, en hiver et au printemps.

ÉVOLUTION DES PRAIRIES PERMANENTES DÉCLARÉES PAR LES AGRICULTEURS, DANS LA ZONE HUMIDE DU MARAIS POITEVIN



Source : registre parcellaire graphique, DRAAF Poitou Charentes

LES BOISEMENTS HUMIDES

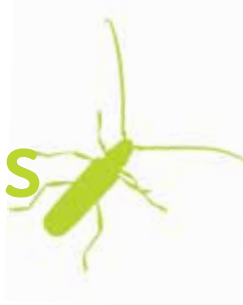
Les boisements de la zone humide correspondent à des frênaies alluviales d'intérêt communautaire et ponctuellement à des saulaies marécageuses.

Les principaux boisements sont issus de l'aménagement des marais mouillés. Ils sont structurés sous formes d'alignements de frênes sur des buttes linéaires entourés de canaux : les terrées. Ces frênes taillés en têtards servaient à la production de bois de chauffage. Avec la déprise agricole à la fin du XX^e siècle, de jeunes boisements spontanés de type aulnaies-frênaies et frênaies-ormes se développent. Ces boisements (aménagés et spontanés) abritent la majorité des héronnières du Marais poitevin et les derniers sites de ponte des Grenouilles rouges et agiles.





Les insectes



Le Marais poitevin présente une richesse entomologique remarquable, qui réserve encore bien des surprises. En effet, seuls trois groupes d'insectes ont été inventoriés à ce jour sur tout le territoire, ainsi que quelques familles (longicornes, etc.).



PAPILLONS DE JOUR

- > **63 espèces** / 261 en France
- > **2 espèces d'intérêt européen** : l'Azuré du serpolet et le Cuivré des Marais
- > **23 espèces** sont considérées comme **déterminantes au niveau régional**

Objectif : étudier la répartition des différentes espèces et suivre l'évolution des communautés.

Période : 2010 - 2013

Lieu : 30 sites sur le Marais poitevin

Conclusions :

- > un grand écart de diversité d'espèces par milieu : de 7 en marais desséché de grandes cultures à 27 sur pelouses calcaires (19 en moyenne),
- > un enjeu de conservation très fort sur les marges du marais : pelouses sèches, marais mouillés sub-saumâtres, milieux dunaires,
- > les espèces liées aux habitats les plus humides semblent avoir disparu (Azuré des sanguisorbes, Fadet des laiches...).

Le Cuivré des Marais est encore présent dans les prairies humides.

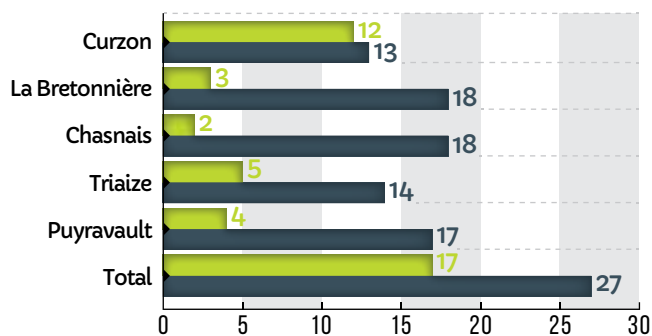


L'Azuré du serpolet est toujours présent sur les coteaux et pelouses calcaires

Femelle de Libellule fauve



ÉVOLUTION SPÉCIFIQUE DES ODONATES 1993-2011



LIBELLULES

Odonates :

- > **53 espèces en Marais poitevin** / 93 espèces en France
- > **2 espèces d'intérêt européen**
- > **14 inscrites sur les listes rouges régionales**

Les libellules, par leur cycle de vie, sont des indicateurs incontournables des zones humides. Parmi les plus menacées figurent les espèces des eaux saumâtres ainsi que celles des marais et tourbières.

Objectif : comparer les peuplements d'odonates de 5 stations.

Période : 1993 à 2011

Lieux : Prairies et fossés de l'ouest du Marais poitevin en Vendée

Conclusion : Il est démontré la baisse :

- > de la diversité spécifique de 27 à 17 espèces
- > de la moyenne des espèces par site suivi de 16 à 5,2
- > du nombre d'individus observés.



Le paysage ayant peu évolué, l'arrivée de l'Ecrevisse de Louisiane (prédation, consommation de la végétation, etc.) et la précocité des assèchements des dépressions humides des prairies et des fossés semblent être les causes de cette baisse.

En 2013, l'inventaire des odonates à l'échelle de la zone humide a également confirmé la tendance à la régression des cortèges.



Le marais mouillé présente une bonne diversité en odonate

CRIQUETS, SAUTERELLES ET GRILLONS



> Plus de 50 espèces

Quatre espèces sont fortement menacées et près de la moitié est considérée comme déterminante pour les ZNIEFF. Les prairies et formations végétales hautes humides (roselières, mégaphorbiaies...) et les prés salés sont les milieux présentant les plus forts enjeux.



Criquet bicolore

LES AUTRES INVERTÉBRÉS PATRIMONIAUX DU MARAIS



Grand Capricorne



Parmi les autres insectes patrimoniaux du marais, on peut citer : les coléoptères liées au bois mort ou vieillissant des boisements (Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne) et des forêts dunaies (Hanneton foulon), les espèces liées à la laisse de mer (Perce-oreille des rivages...).

A NOTER que du côté des mollusques, le marais accueille au moins une espèce d'intérêt patrimonial européen : le Vertigo de Des Moulins, qu'on retrouve dans les marais très humides.



Poissons

- > **34 espèces (environ 75 en France) dont 9 espèces migratrices**
- > **5 espèces** de l'annexe 2 de la Directive Habitats

Les poissons dans les zones humides jouent un rôle majeur. Ils participent à la diversité biologique et aux chaînes trophiques (oiseaux piscivores, Loutre d'Europe, etc.). Le Marais poitevin, situé le long de la façade maritime atlantique, composé d'un réseau dense de fossés et des fleuves côtiers comme la Sèvre niortaise et du Lay, offrent un potentiel d'accueil important pour les poissons. On retrouve des espèces marines (dorade, mullet, etc.) en baie de l'Aiguillon, sédentaires d'eau douce (brochet, gardon, etc.) et migratrices (anguille, aloses, lamproies, etc.).

Depuis une trentaine d'années, le Marais poitevin a connu des transformations de ses habitats aquatiques et palustres (comblement de fossés, recalibrage, etc.). La gestion des niveaux d'eau et des ouvrages compromet, de plus en plus, la reproduction et la survie du peuplement piscicole. Pour la majorité des espèces piscicoles migratrices qui fréquentent le marais, les principales causes de leur régression sont liées à la dégradation du milieu aquatique et au franchissement de certains ouvrages hydrauliques.



Espèce caractéristique, le brochet a besoin de niveau d'eau haut en hiver pour se reproduire.

PEUPEMENT PISCICOLE DANS LE MARAIS POITEVIN

Objectif : suivre l'évolution des effectifs de poissons et en particulier l'anguille

Lieux : 27 sites de pêche électrique sur le marais

Période : 2002 - 2013

Conclusion : Les sites inventoriés démontrent une tendance à la diminution du nombre d'espèces qui passe de 10-12 à 8-9 espèces en moyenne. La diminution est très marquée, surtout pour les cyprinidés qui constituent la nourriture de base des poissons prédateurs.



RICHESSE SPÉCIFIQUE DES CYPRINIDÉS (11 ESPÈCES RECENSÉES)



En parallèle, les espèces dites "invasives" telles que le poisson-chat et l'Écrevisse de Louisiane, voient leur biomasse augmenter chaque année, au détriment des autres espèces.

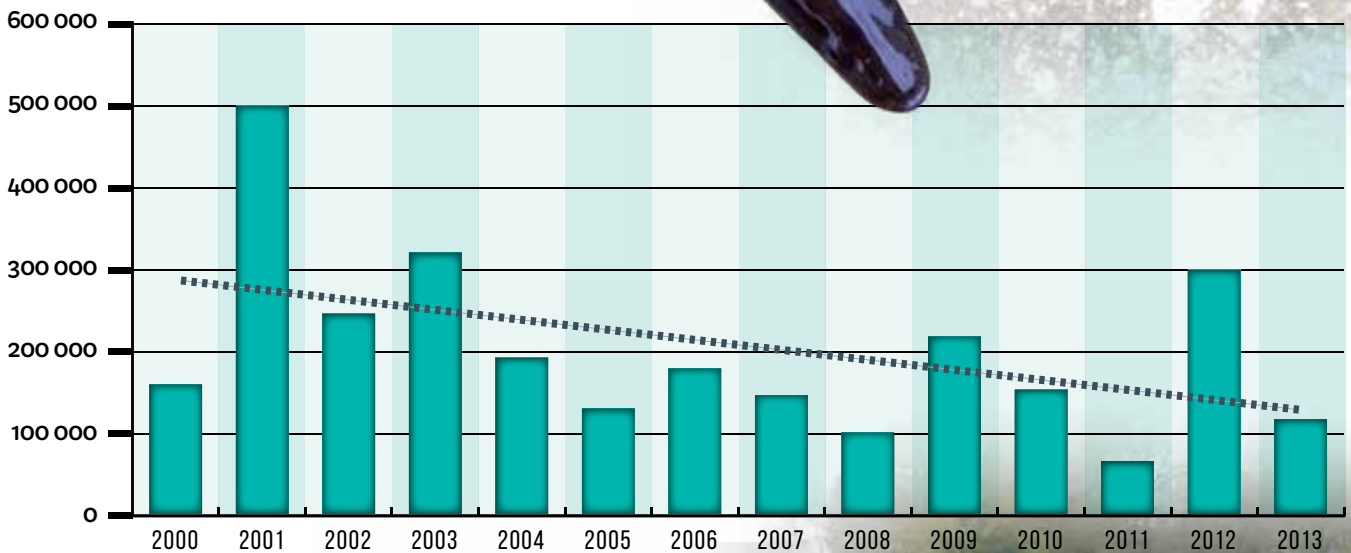
ANGUILLE

Par sa forte population, l'anguille représentait une ressource alimentaire importante pour les habitants du marais. Elle joue un rôle important dans les chaînes alimentaires pour les espèces sauvages comme la Loutre d'Europe et les hérons. Elle donne aujourd'hui des signes inquiétants d'évolution. Le marais est à la fois une zone de transit vers les bassins versants du marais et une zone d'accueil et de croissance.

Depuis 1984, sur le marais, 30 passes à anguilles sont installées pour favoriser leur remontée. Leur suivi révèle des fluctuations interannuelles avec une tendance à la diminution depuis 2000. Toutefois, ce suivi ne peut être considéré comme exhaustif, car des arrivées de civelles peuvent, les années pluvieuses (2013), remonter les barrages.



ÉVOLUTION DES CAPTURES D'ANGUILLE <150 MM EAUX ENFRENEAUX



Les causes de la régression de l'anguille sont multiples et agissent certainement en synergie : pollution, surpêche des alevins, entrave à leurs migrations, maladies, détérioration de l'habitat, etc.



AUTRES POISSONS MIGRATEURS

Le Marais poitevin joue un rôle majeur pour les espèces qui vivent en mer et se reproduisent en eau douce comme le Saumon atlantique, les Lamproies (marine et fluviale), les Aloses (grande et feinte) et la Truite de mer. Pour ces espèces, le marais est surtout une zone de transit des individus adultes qui remontent se reproduire en amont. Les suivis effectués par le Parc, dans la station de comptage du marais Pin (Magné 79) posé par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise, permettent d'obtenir un indicateur sur l'évolution des passages de poissons migrateurs sur l'axe Sèvre niortaise.

Quelques points intéressants ressortent :

- > L'Alose se maintient faiblement malgré 181 individus remontés en 2011,
- > l'année 2013, avec un printemps pluvieux, a permis la remontée d'une Truite de mer, 5 Saumons atlantique et 6 Lamproies marines.





Amphibiens / reptiles

> 17 taxons d'amphibiens / protégés à différents degrés.

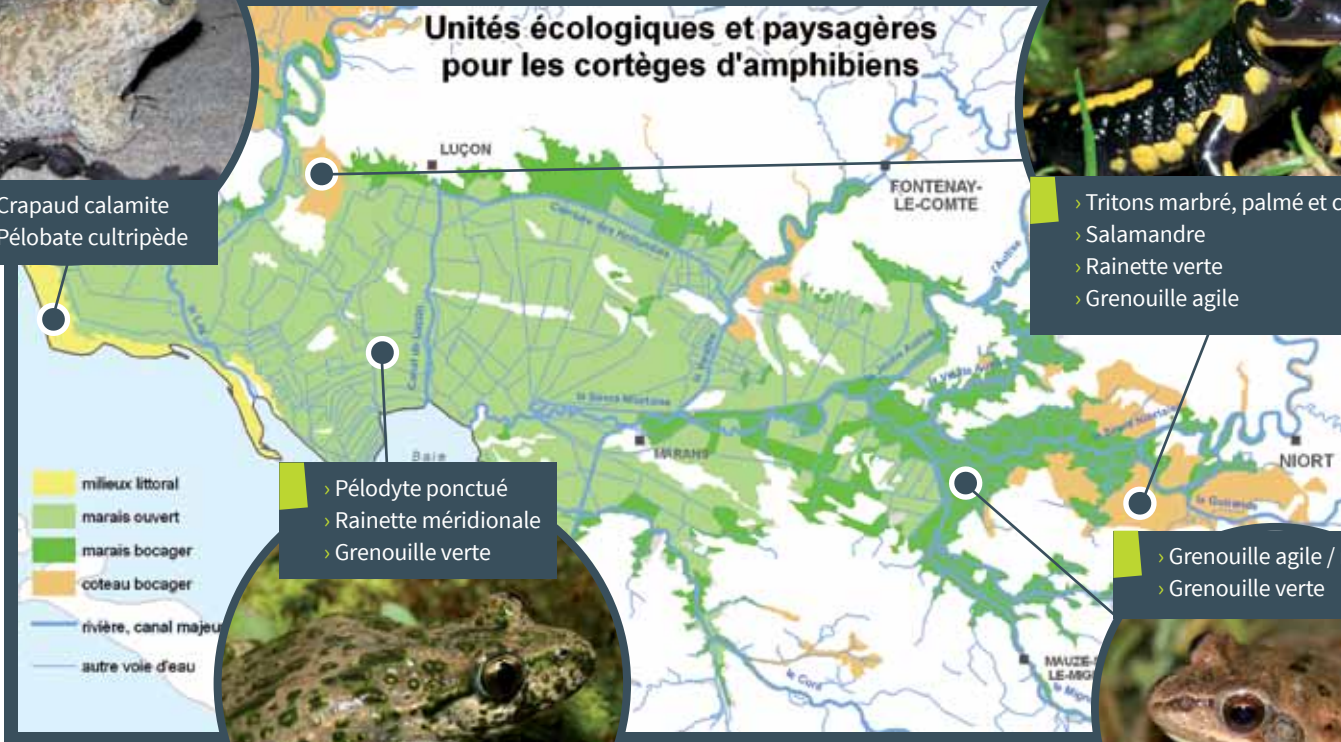
Cette richesse en espèces d'amphibiens réside dans la diversité des habitats aquatiques favorables à leur cycle biologique biphasique (terrestre et aquatique) mais surtout sur la position biogéographique du Marais poitevin. On se trouve à la croisée des peuplements d'amphibiens à diverses influences géographiques comme :

- > ibérique (Pelobate cultripède, Rainette méridionale, etc),
- > atlantique (Triton palmé, Triton marbré, Pélodyte ponctué, Crapaud épineux, etc.),
- > médio-européenne (Grenouille agile et Rainette arboricole),
- > voire septentrionale en limite sud-ouest de répartition avec le Triton crêté.

L'ensemble des espèces se répartissent sur la zone humide en fonction des différents types de marais et des habitats.

CARTE DES CORTÈGES D'AMPHIBIENS

Unités écologiques et paysagères pour les cortèges d'amphibiens



- > Crapaud calamite
- > Pélobate cultripède

- > Tritons marbré, palmé et crêté
- > Salamandre
- > Rainette verte
- > Grenouille agile

- > Pélodyte ponctué
- > Rainette méridionale
- > Grenouille verte

- > Grenouille agile / rousse
- > Grenouille verte

REPTILES

En fonction des espèces, les reptiles du marais occupent différents habitats, liés ou non au milieu aquatique : Lézard vert occidental, Orvet fragile, Couleuvre à collier, Couleuvre vipérine, la Vipère et la Couleuvre verte et jaune, etc. Cette dernière est le serpent le plus répandu du marais. La Cistude d'Europe est une tortue d'eau douce autochtone qui dans le Marais poitevin n'a été observée que très ponctuellement ces trente dernières années sans réelles preuves de population établie.



Couleuvre à collier

La richesse taxonomique augmente à proximité des îlots calcaires (anciennes îles du golfe des Pictons) et sur les mares des marges du marais où l'on peut observer alors le Crapaud accoucheur ou la Salamandre tachetée et toutes les espèces de tritons (marbré, palmé et crêté).

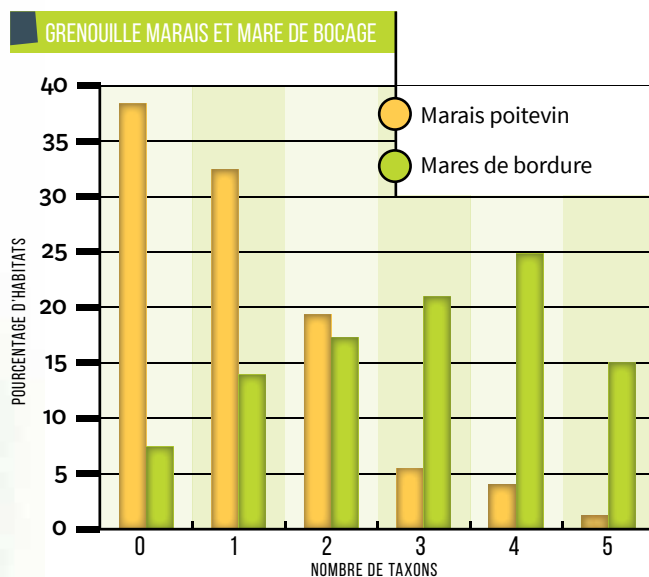
Objectif : suivre la distribution des amphibiens

Périodes / lieux :

- > 2010, 150 habitats de la zone humide
- > 2011, 72 mares de bordure



Le suivi par détermination des larves indique que 38 % des habitats aquatiques de la zone humide étaient sans Amphibien et que la Grenouille "verte" (*Pelophylax sp.*) occupe moins de la moitié des habitats. Le suivi des mares en bordure du marais indique une situation plus favorable pour les amphibiens.



Les fossés asséchés en début de printemps empêchent la reproduction des grenouilles.

GRENOUILLE VERTE

Objectif : suivre la population de Grenouille verte par dénombrement des adultes

Lieux : 6 secteurs du Marais poitevin

Période : 2012

Principales espèces des zones humides, ayant un rôle important dans les chaînes alimentaires et dans l'histoire par sa pêche, ce groupe est un bon indicateur. La densité moyenne de Grenouilles vertes a été évaluée à 1,16 individus par linéaire de 50 mètres d'habitat aquatique suivi. Les informations récoltées montrent qu'autrefois, dans cette zone humide, les densités de Grenouilles vertes étaient beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui.



GRENOUILLES ROUSSE ET AGILE

Dans le Marais poitevin, les habitats de reproduction des Grenouilles agiles et rousses se situent principalement dans le marais mouillé et spécifiquement dans les milieux humides boisés. Les rares populations de Grenouilles rousses suivies sont situées dans des habitats de vallées alluviales, plus ou moins anciens, correspondant aux rivières : Sèvre niortaise, Vendée, Curé, routes d'eau de Fontaine et la Vieille Sèvre. Les importantes populations de Grenouilles agiles étudiées se trouvent dans les terrées du Marais poitevin : Nalliers-Mouzeuil, Doix et Angiré.



Avifaune



- > **337 espèces / 210 observées annuellement - 140 nicheuses**
- > **77 inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.**

Le Marais poitevin joue un rôle fondamental pour les oiseaux d'eau dans l'ouest de la France. Halte migratoire pour les oiseaux longeant la façade Atlantique, zone d'hivernage et de reproduction, le Marais poitevin accueille une part importante des populations françaises d'oiseaux. Il est ainsi complémentaire des marais de l'ouest de la France, du golfe du Morbihan à l'estuaire de la Gironde.

LIMICOLES ET ANATIDÉS HIVERNANTS ET MIGRATEURS

Le Marais poitevin est reconnu au niveau international pour l'hivernage et la migration des limicoles et anatidés (canards et oies). La partie terrestre du Marais poitevin est complémentaire de sa partie maritime que constitue la baie de l'Aiguillon et l'estuaire du Lay.

C'est notamment le cas pour les canards de surface, en période de migration post-nuptiale ou d'hivernage (soit en période de chasse) : ils se reposent en journée sur les sites protégés du littoral (Réserves Naturelles Nationales de la baie de l'Aiguillon et la réserve de la pointe d'Arçay) et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré.

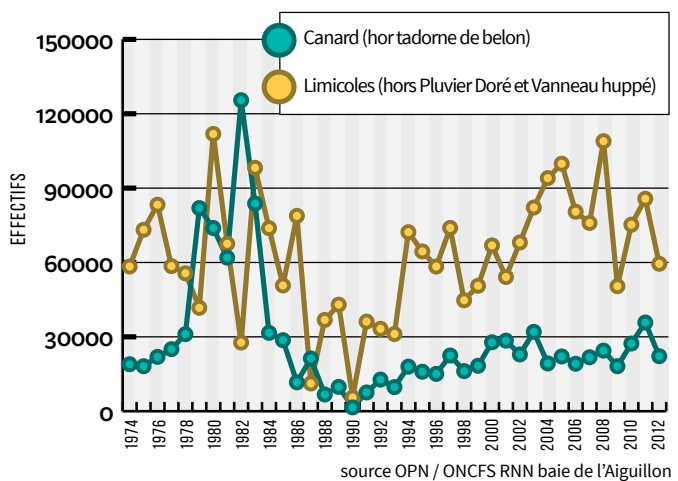
La nuit, ils se déplacent pour se nourrir sur les zones prairiales en eau du marais.

Objectif : suivre l'évolution des limicoles et anatidés hivernants et migrants

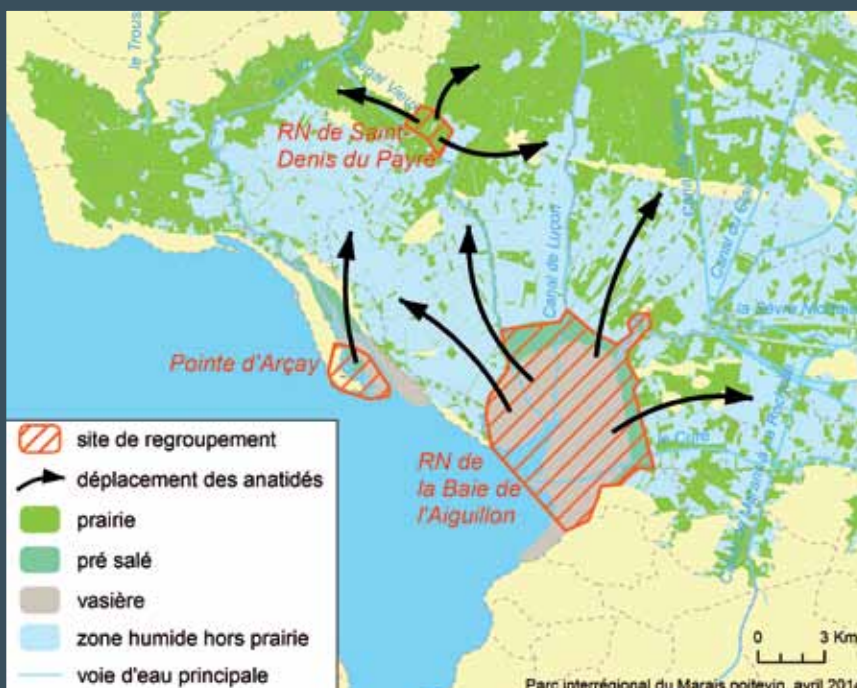
Période : 1974 – 2013

Lieu : comptage mensuel des principaux sites du Marais poitevin

EVOLUTION DES CANARDS (HORS TADORNE DE BELON) ET DES LIMICOLES (HORS PLUVIER DORÉ ET VANNEAU HUPPÉ) DU MARAIS POITEVIN



CARTE DES ANATIDÉS



Le marais joue un rôle important pour les espèces de canards de surface, avec plus de 25 000 individus, que sont le Canard colvert, le Canard pilet, le Canard souchet, le Canard siffleur ou la Sarcelle d'hiver.



Au regard des effectifs d'oiseaux observés sur 10 ans dans le cadre de suivis ornithologiques, 15 espèces présentes dépassent le seuil de 1% de la population mondiale. En janvier 2013, le marais avec la baie de l'Aiguillon ont constitué un site d'importance internationale pour l'hivernage de l'Avocette élégant, le Pluvier argenté, la Barge à queue noire, la Barge rousse, le Bécasseau maubèche et le Bécasseau variable, avec plus de 80 000 individus.



Conclusion :

en dehors des effectifs records d'hivernage des limicoles et anatidés du début des années 80, on note une augmentation des effectifs de canards (hors Tadorne de Belon) et de limicoles (hors Pluvier doré et Vanneau huppé) depuis le début des années 90. Cette évolution est à mettre en relation avec le classement en Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon.

Cependant, ils se concentrent presque exclusivement dans les sites protégés ou certains communaux en convention de gestion (Lairoux - Curzon 85), au détriment des autres espaces prairiaux.

BARGE À QUEUE NOIRE

La Barge à queue noire (*Ssp limosa*) a vu ses effectifs fortement chuter depuis les années 80. Espèce migratrice, elle s'arrêtait alors en groupe de plusieurs milliers en fin d'hiver (février - mars) sur les prairies humides du Marais poitevin.



OISEAUX NICHEURS DES PRAIRIES

Objectif : suivre les couples de limicoles nicheurs

Période : 2005 – 2006

Lieux : toute la zone humide

Conclusion : le Marais poitevin reste attractif pour les 8 espèces de limicoles nicheurs. L'enquête réalisée a estimé le nombre de couples entre 1 122 et 1 360. Ils sont répartis principalement dans les marais desséchés avec 81% des limicoles nicheurs en site Natura 2000, 53% sur des prairies en MAET et 32% en site en gestion conservatoire.

Chevalier gambette : même si les populations actuelles de Vanneau huppé et de Chevalier gambette sur le marais sont loin d'atteindre les effectifs des années 60 (Spitz 1964), elles représentent encore une part significative pour la France.

PARTIE REPRÉSENTATIVE DES PRINCIPALES ESPÈCES DE LIMICOLES NICHEURS FRANÇAIS SE REPRODUISANT EN MARAIS POITEVIN

	Effectif national 2010*		Effectif Marais Poitevin 2005-2006		% représentatif
	MINI	MAXI	MINI	MAXI	
Barge à queue noire	129	164	42	45	27,44 à 32,56
Chevalier gambette	1502	1721	173	199	11,52 à 11,56
Echasse blanche	2620	3675	150	223	5,73 à 6,07
Vanneau huppé	12000	18000	721	817	4,54 à 6,01

* Limicoles nicheurs en France - Synthèse des connaissances et de l'enquête nationale 2010-2011. Statut et tendance des populations - Nidal Issa LPO (à paraître)



GUIFETTE NOIRE

Objectif : suivre les colonies de reproduction

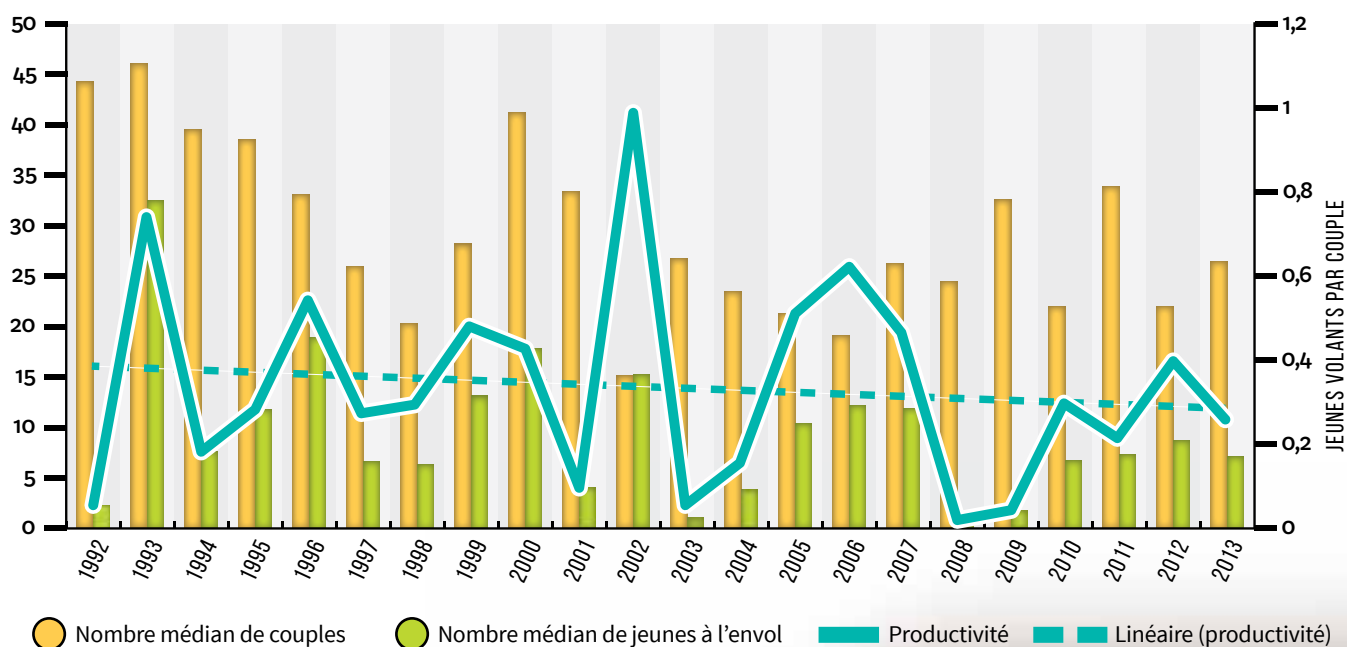
Période : 1992 – 2013

Lieux : prairies humides des marais desséchés.

Conclusion : on note un déclin de la Guifette noire alors que le Marais poitevin est le 2^e site national pour cette espèce. Sur le Marais, le nombre de couples oscillait entre 40 et 45 à la fin des années 90. Maintenant, les colonies dépassent rarement 25 couples.

Guifette noire : Les sites de nidification sont majoritairement dans les espaces protégés prairiaux. Le nombre de jeunes à l'envol par couple est très faible. Cette espèce est tributaire des milieux qui restent en eau jusqu'à la mi-juin pour nicher. La rareté de ces milieux, la variation des niveaux d'eau au printemps, la faible ressource alimentaire en insectes, le dérangement, la prédation sont autant de facteurs qui participent à sa décroissance.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COUPLES DE GUIFETTE NOIRE ET DE JEUNES À L'ENVOI ENTRE 1992 ET 2013



RÂLE DES GENÊTS

Objectif : suivre les mâles chanteurs

Période : 2004 – 2013

Lieu : Prairies des marais mouillés

Conclusion : le Rôle des genêts est mondialement menacé. Ces 15 dernières années, les effectifs français ont chuté de 30 à 40 %. En Marais poitevin, le constat est similaire, le rôle ne se reproduit qu'en limite des communes du Mazeau et de Benet (85) et dans la cuvette de Nuaille d'Aunis (17).

La femelle installe son nid au sol début mai. Les fauches avant la fin du mois de juin et le surpâturage sont à l'origine de la destruction des nichées.

De 2012 à 2014, seuls 5 mâles chanteurs ont été entendus, alors qu'historiquement cette espèce était bien présente avec encore 15 à 20 mâles au début des années 2000.



Mâle de busard cendré

BUSARDS CENDRÉS ET DES ROSEAUX

Le Busard des roseaux est le rapace caractéristique des zones de marais. Il construit son nid au sol dans les roselières, parfois dans les prairies, les friches et les cultures. En 2009, un suivi a estimé sa population nicheuse à 80 couples avec un noyau de population situé en bordure de l'estuaire de la Sèvre niortaise.

Le marais et les plaines en bordure accueillent, selon les années, entre 80 et 150 couples de Busards cendrés. Le suivi est engagé depuis 1982.

HÉRONS NICHEURS

Objectif : suivre les couples nicheurs

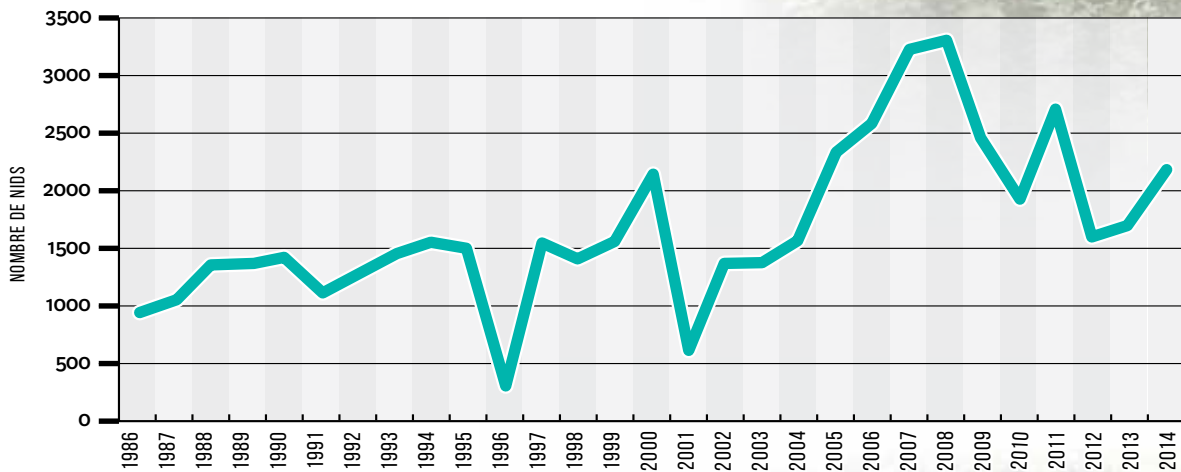
Lieux : toutes les héronnières de la zone humide

Période : 1986 à 2014

Conclusion : après avoir presque disparu, les hérons connaissent, depuis soixante ans, une progression de leur population nicheuse en Marais poitevin. Au printemps, une trentaine de héronnières s'installent dans des boisements humides sans dérangement humain. La diversité spécifique est passée de quatre à sept espèces de 1986 à 2014. Un pic de fréquentation apparaît entre 2006 et 2008, correspondant aux forts effectifs des hérons blancs (Aigrette garzette et Héron garde-bœuf). La population dense de l'écrevisse de Louisiane représentait aussi une ressource alimentaire importante à cette période. Les hivers plus froids à partir de 2009 expliqueraient la baisse récente des effectifs de hérons blancs.

Le Marais poitevin héberge l'une des cinq plus grandes héronnières de France à Chaillé-les-Marais (85) avec 1300 couples en 2007.

EVOLUTION DU NOMBRE DE COUPLES DES HÉRONS COLONIAUX DU MARAIS POITEVIN ENTRE 1986 ET 2013



Au regard des effectifs nationaux, le marais poitevin joue un rôle important pour la conservation des populations de Bihoreau gris et de Héron pourpré. Après avoir diminué, le nombre de hérons cendrés atteint enfin les chiffres des années 90, avec plus 1 000 couples en 2014.

Héron pourpré

GORGE BLEUE À MIROIR BLANC

Ce Turlidé de la sous espèce *namnetum* (de Nantes) se reproduit uniquement sur la façade atlantique du Finistère à la Gironde. Le suivi réalisé en 2008 recense 950 à 1 200 couples. 89% des couples nichent sur la baie de l'Aiguillon (digues et prés salés), la pointe d'Arçay et les bordures des grands canaux. La population de Gorges bleues à miroir blanc de Nantes du Marais poitevin représente environ 10% de la population française.

Mammifères



> 55 espèces / 102 en France métropolitaine (hors mammifères marins)

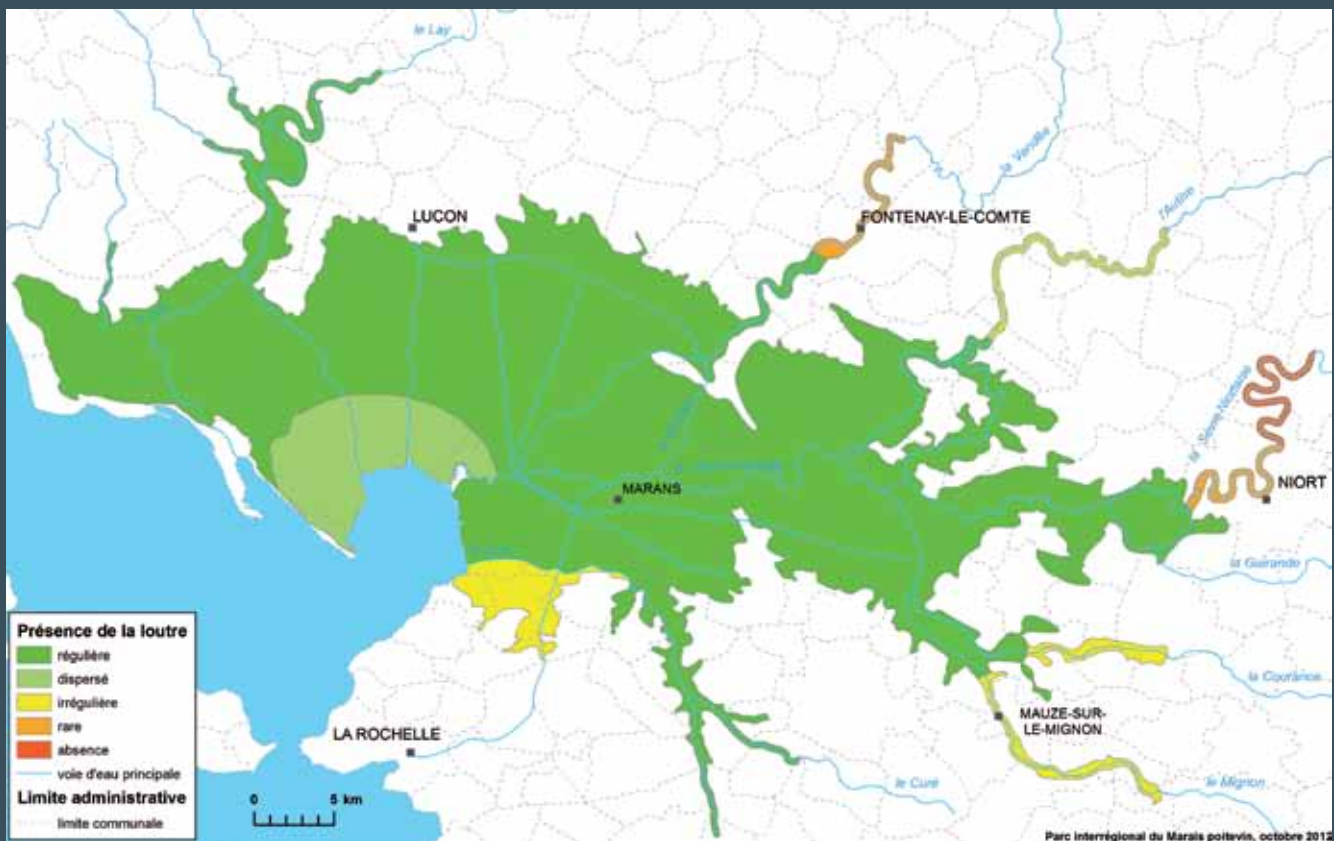
La diversité des paysages du Marais poitevin engendre une multitude d'habitats pour les mammifères. Parmi le nombre d'espèces, seuls la Loutre d'Europe, les micromammifères aquatiques et les chauves-souris ont fait l'objet d'études spécifiques.

LOUTRE D'EUROPE

L'attention s'est focalisée sur la Loutre d'Europe, considérée comme une espèce emblématique. Malgré sa disparition dans la majorité du territoire Français, elle n'a jamais disparu du marais et plus largement de la façade atlantique de l'ouest de la France. Un suivi de l'évolution de sa

répartition est engagé depuis l'année 2000. Depuis 13 ans, la présence de la Loutre est confirmée sur l'ensemble du Marais poitevin et ponctuellement dans les polders en bordure de la baie de l'Aiguillon.

SECTEURS DE PROSPECTION ET RÉPARTITION SCHEMATIQUE DE LA LOUTRE D'EUROPE, DANS LE MARAIS POITEVIN ET SES VALLÉES AFFLUENTES, EN 2012



30 passages à Loutre posés depuis les années 90 sur les routes les plus meurtrières du marais.



Une recolonisation est observée sur la rivière Vendée depuis 2005 et sur les rivières du Mignon et de la Courance depuis 2009. En 2012, de nouveaux résultats mettent en évidence des mouvements de recolonisation vers les têtes de bassins versants sur certains affluents de la Sèvre niortaise (Autize, etc.).

Ces éléments ont servi de base pour le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe de 2010 à 2015.

1^{re} cause de mortalité observée : les collisions routières.
Depuis 1980, 180 loutres ont été retrouvées mortes sur les routes du marais.



Les loutres retrouvées mortes sont collectées pour des analyses écotoxicologiques dans le cadre du plan Loire grandeur nature. Les analyses précisent que la contamination des Loutres par les molécules chimiques (xénobiotiques) analysées, ne semblent pas menacer la conservation de l'espèce à court ou moyen terme.
(C. Lemarchand, R. Rosoux et P. Berny).

LE CAMPAGNOL AMPHIBIE

En 2008, le Campagnol amphibie est présent sur le Marais poitevin principalement dans les marais mouillés et les grands ensembles prairiaux des marais desséchés. En 2009, une plaquette a permis de largement sensibiliser les piégeurs de ragondins à la reconnaissance et la préservation de cette espèce (protégée au niveau national depuis 2012).



CHAUVES SOURIS

21 espèces / 26 dans l'ouest de la France / Toutes protégées

La diversité des milieux du Marais poitevin (marais bocagers, prairies, boisements, villages, etc.) offre aux chauves-souris de nombreux habitats de reproduction et d'alimentation. Les inventaires démontrent une diversité d'espèces intéressantes mais avec de faibles effectifs. Les chauves-souris occupent quelques sites d'hivernage dans les caves ou d'anciennes carrières. Actuellement une trentaine de colonies de reproduction sont connues, installées majoritairement dans les bâtiments privés. De 2005 à 2008, sur 1 155 bâtiments prospectés (églises, ponts, mairies, maisons, etc.) 23% étaient occupés par des chauves-souris. De nombreuses colonies restent à découvrir dans les maisons d'habitations et les granges. Les inventaires démontrent l'intérêt des marais mouillés, notamment pour la reproduction du Petit Rhinolophe et la complémentarité entre le marais et les deux zones en bordure que sont la forêt de Mervent (85) et le bocage (reproduction, hivernage, alimentation).

Petit Rhinolophe





Espèces exotiques envahissantes



> Plus de 30 espèces.

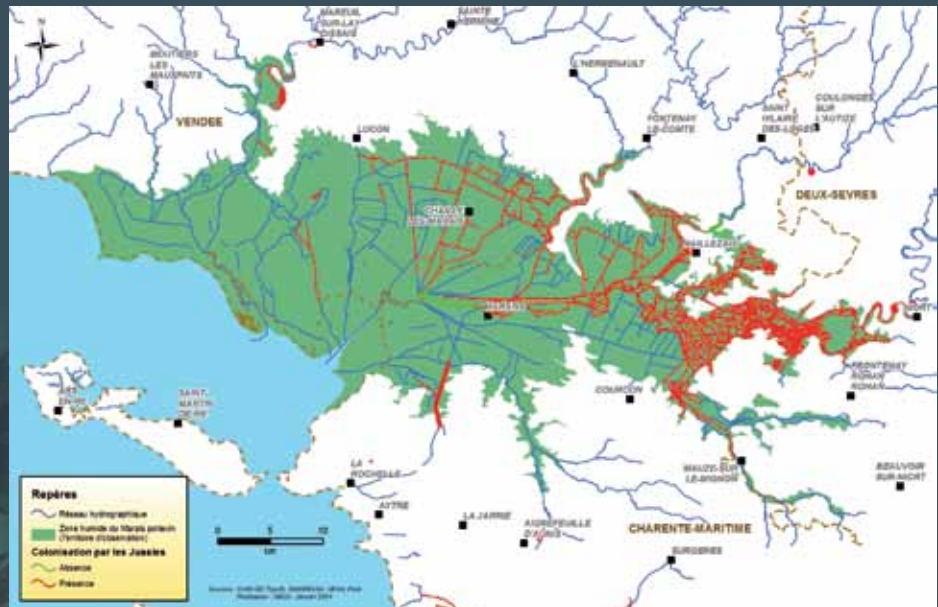
Le Marais poitevin est concerné par des invasions biologiques (animales et végétales) qui sont aujourd'hui considérées comme une des grandes causes de régression de la biodiversité. Les objectifs sont d'améliorer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire, de restituer les données, de servir de "réseau de veille" à l'arrivée de nouvelles espèces ou de

nouvelles problématiques (jussies terrestres), de produire une liste de ces espèces et de développer l'information et la sensibilisation sur cette thématique.

Certaines espèces exotiques envahissantes font l'objet de suivis et d'actions de régulation (ragondins, jussies, baccharis, etc.), d'autres sont simplement observées.

RÉPARTITION DES JUSSIES (DONNÉES 2012)

La jussie est très présente dans le réseau hydraulique du Marais poitevin et depuis peu sur les prairies. En 2013, la jussie a été arrachée sur 900 km de fossés ce qui représente un volume de 300 m³ de plantes à retraiter.



Pour les EEE végétales, la démarche d'observatoire s'appuie en Région Poitou-Charentes sur l'ORENVA (<http://orenva.org>) et en Région des Pays de la Loire sur le Comité Régional plantes exotiques envahissantes (<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plantes-invasives>).



Un guide de terrain présentant les principales EEE du Marais poitevin a été produit et distribué à 1 200 exemplaires à destination des opérateurs techniques du marais, pêcheurs, etc.



L'Ecrevisse de Louisiane a un impact certain sur les cortèges d'animaux et sur les herbiers aquatiques.





Conclusion / Perspectives

La zone humide Marais poitevin, malgré les travaux d'assèchements et les fortes modifications paysagères qu'il a subi à partir du milieu des années 50, permet encore la présence de nombreux habitats et espèces d'intérêts européen et national.



Reconnu au niveau européen pour l'hivernage et la migration des oiseaux, le Marais poitevin accueille des effectifs d'anatidés et de limicoles, en augmentation avec environ 25 000 canards et 80 000 limicoles, concentrés cependant dans les espaces protégés. Par contre, les espèces nicheuses liées à des milieux spécialisés poursuivent leur régression (Guifette noire, Râle des genêts, etc.).

Regardées de près, les surfaces de prairies sont toujours importantes avec plus de 27 000 ha. Le nouveau dispositif de Mesure Agri-Environnementale Climatique 2015 – 2020 sera déterminant pour la préservation de cet habitat. Au-delà des pratiques agricoles, où la majorité des espèces sont favorisées par le pâturage, le caractère humide des prairies est primordial. Les dépressions prairiales, en eau, en fin d'hiver sont un lieu à favoriser pour la migration des oiseaux mais surtout pour la reproduction des espèces aquatiques (brochet, amphibiens, odonate, oiseaux) et la présence des cortèges floristiques subsaumâtres des marais de l'ouest.



Composant majeur de la zone humide, le milieu aquatique est caractérisé par les réseaux de fossés, les mares et les dépressions humides prairiales. Les résultats des inventaires amphibiens, odonates et de poissons démontrent une fragilité et une simplification des cortèges faunistiques aquatiques. Pour le développement complet du cycle biologique des espèces, certains fossés ou dépressions doivent rester en eau au moins jusqu'au début de l'été. La gestion des niveaux d'eau joue un rôle majeur. Les herbiers aquatiques ont quasiment disparu.

Les espèces exotiques envahissantes jouent un rôle important dans l'évolution des cortèges. Les espèces exotiques de poissons sont nombreuses et l'impact notamment de l'Ecrevisse de Louisiane et du ragondin est avéré. Cependant, il n'est pas le seul paramètre responsable de l'évolution globale des cortèges.

L'amélioration ou le maintien de certaines espèces doit également s'appréhender avec leur capacité à se déplacer. La notion de corridor à l'intérieur du marais mais aussi à plus grande échelle (zone humide de l'ouest, bassin versant, etc.) sont des paramètres à prendre en compte dans les prochaines politiques publiques (Natura 2000, Trame verte et bleue, etc.).

La complémentarité des indicateurs de l'Observatoire du Patrimoine Naturel permet de faire ressortir des tendances d'évolution. La répétition des suivis garantira des tendances fiables. L'obtention de ses résultats reposera sur la volonté des politiques publiques et de l'implication des acteurs du territoire.





Les partenaires de l'OPN

Animation de l'OPN : Parc naturel régional du Marais poitevin

RESPONSABLES DES PÔLES

- › **Flore – Habitats** : Conservatoires Botaniques Nationaux de Brest* et Sud-Atlantique* et le Parc naturel régional du Marais poitevin
- › **Amphibiens / Reptiles** : Association Objectif biodiversité*
- › **Mammifères** : Parc naturel régional du Marais poitevin
- › **Avifaune** : Ligue pour la Protection des Oiseaux*
- › **Entomofaune** : Deux-Sèvres Nature Environnement*
- › **Poissons** : Parc naturel régional du Marais poitevin
- › **Espèces Exotiques Envahissantes** : Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise* / Parc naturel régional du Marais poitevin

PARTENAIRES

- › Établissement Public du Marais poitevin
- › Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes
- › Observatoire Régional de l'Environnement en Poitou-Charentes
- › Les Naturalistes Vendéens*
- › Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres*
- › Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Vendée*
- › ASTUR*
- › Nature Environnement 17*
- › Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage*
- › Muséum National d'Histoire Naturelle de La Rochelle*
- › Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes*
- › Les Fédérations Départementales des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Vendée*, de la Charente-Maritime* et des Deux-Sèvres*
- › Les Fédérations de Vendée, de Charente-Maritime* et des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique
- › Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée*
- › GRoupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns*
- › Institut National de la Recherche Agronomique, Domaine de Saint-Laurent-de-la-Prée *
- › LEGT Géolittomer*
- › Société Botanique du Centre Ouest*
- › Réserve biologique départementale de NALLIERS – MOUZEUIL-SAINTE-MARTIN (85)
- › Fédérations Départementales des Chasseurs de la Charente-Maritime, de la Vendée et des Deux Sèvres
- › Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture de Bordeaux
- › Association pour la gestion et la restauration des poissons migrateurs du bassin de la Loire
- › Université de Rennes
- › Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

*organisme signataire de la charte de l'Observatoire du Patrimoine Naturel



COORDINATION

Parc naturel régional du Marais poitevin : Alain Texier.

RÉDACTION

Parc naturel régional du Marais poitevin : Alain Texier, Dominique Giret, Odile Cardot, Sophie Der Mikaélian, Xavier Baron.

Objectifs biodiversités : Jean-Marc Thirion.

Ligue pour la Protection des Oiseaux : Jean-Pierre Guéret.

Deux Sèvres Nature Environnement : Nicolas Cotrel.

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise : Nicolas Pipet.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : Emmanuel Joyeux.

CRÉDITS PHOTOS

Parc naturel régional du Marais poitevin : Alain Texier, Odile Cardot, Pierre Guillermin, Bénédicte Gervais, Sophie Der Mikaélian, Morgane Lechevalier.

Deux-Sèvres Nature Environnement : Florian Doré, Laurent Debordes, Philippe Rouillier.

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise : Nicolas Pipet.

Objectifs Biodiversités : Jean-Marc Thirion.

Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes : Marie Duclosson.

Philippe Garguil, Laure Duvallet.

Source des cartes : IGN, Parc naturel régional du Marais poitevin.

CONCEPTION

Cobalt communication • Tél. 02 51 41 25 52 • www.cobaltcom.com

biodiversite.parc-marais-poitevin.fr

Avec la participation :

